

LES MAUVAISES ONDES – CES CHOSES QU’ON NOUS CACHE !



SAVIEZ-VOUS QUE . . .

Si on habite à moins de 400 mètres d’une station-relais de téléphonie mobile, on a 3 fois plus de risques d’être atteint d’un cancer.

Cette étude a été effectuée par les médecins allemands – Drs Horts Eger, Klaus Uwe Hagen, Birgit Lukas, Peter Vogel, Helmut Voit – qui ont rendu publics, dans un communiqué de presse diffusé le 20 juillet 2004, les résultats d’une étude épidémiologique qu’ils ont menée autour d’une station de base, à Naila (Allemagne). La base de ces relevés provenait des documents médicaux recensant les pathologies enregistrées entre l’année 1994 et 2004. Ils ont dû constater que pour les années 1999-2004, donc après 5 années de fonctionnement de l’émetteur, le risque relatif d’être nouvellement touché par un cancer a été triplé pour les habitants les plus proches.

Voici une liste non exhaustive de l’association anglaise « Mast Sanity » de recherche sur les nuisances électromagnétiques constatées :

- **cancers comprenant la leucémie, les tumeurs au cerveau, le cancer du sein, le cancer cervical, et les tumeurs précancéreuses ;**
- **les maladies neurodégénératives (par exemple Alzheimer) et l’épilepsie ;**
- **éruptions de peau graves non expliquées ;**
- **problèmes sanguins non expliqués ;**
- **insuffisances hormonales et ménopause précoce ;**
- **fluctuations extrêmes dans la tension artérielle ;**
- **crises cardiaques comprenant des désordres de rythme cardiaque ;**
- **vulnérabilité à l’infection ;**
- **douleurs des tissus nerveux et connectifs ;**
- **rupture avec la vie de famille;**
- **exemples nombreux des maux de tête, migraines, vertiges, agitation intérieure, épuisement chronique, sensations de tintement, décharges électriques[1], tinnitus [2], désordres (par exemple le désordre de déficit d’attention) de concentration et de sommeil.**

[1] décharges et bains qui brûlent confirmés par plusieurs personnes en France.

[2] sifflements et bourdonnements d’oreilles),

(<http://www.priartem.com/frame.htm?5>)

Les antennes-relais de téléphonie mobile

L'installation anarchique des antennes-relais de la téléphonie mobile a contribué à exposer des milliers de personnes à des rayonnements électromagnétiques liés à des fréquences micro-ondes qui entraînent des pathologies connues sous le terme de "syndrome des micro-ondes".

Les riverains de stations-relais se plaignent très fréquemment de **troubles du sommeil** qui se caractérisent :

- **1) par un réveil en sursaut, très brutal, toutes les nuits à la même heure. En général entre 3h et 4h du matin. Certaines personnes disent avoir beaucoup de mal à se rendormir, boivent et mangent pour "calmer le stress".** Ce qui est remarquable, c'est que ce réveil se produit toutes les nuits à la même heure (quelle que soit l'heure du coucher). Toute la famille, tout l'immeuble, tout le quartier, tout le village peuvent être touchés.

Exemples :

- Perpignan (Pyrénées-Orientales), quartier Las Cobas, un château d'eau porte 15 antennes-relais. Dans un rayon de 100 m, 80% des habitants se réveillent à la même heure, hommes et femmes de tous âges, enfants, animaux. Ce phénomène diminue avec l'éloignement par rapport au château d'eau, mais se rencontre jusqu'à au moins 200 m.
- Rodhilan (Gard) autour du château d'eau couvert d'antennes un habitant sur deux se réveille à la même heure.

Les exemples sont très nombreux, les personnes touchées ne consultent pas toujours un médecin. Quand elles le font le médecin prescrit des médicaments.

- **2) par la disparition des rêves.** Ce phénomène est très caractéristique de l'exposition aux rayonnements des antennes-relais. Les patients n'en prennent conscience que le jour où ils ne sont plus exposés : "j'ai bien dormi, j'ai rêvé". L'enregistrement de l'EEG montre une altération des phases de sommeil paradoxal.

Il en résulte une très grande fatigue.

Les résultats d'un rapport gouvernemental hollandais (rapport TNO), financé par les ministères des affaires économiques, de l'environnement et de la santé, ont été présentés en septembre 2003. Les participants ont été soumis pendant 45 minutes, en laboratoire, à des émissions de radiofréquences de type antennes-relais (GSM 900 MHz – DCS 1800 MHz – UMTS 2100 MHz). Le niveau de champ électrique micro-ondes reçu par les sujets était de 0,7 V/m avec des pics au maximum de 1 V/m.

.. Zwamborn A.P.M. et coll. Effects of Global Communication system radio-frequency fields on Well Being and Cognitive Functions of human subjects with and without subjective complaints. (TNO-report).

http://www.ez.nl/beleid/home_ond/gsm/docs/TNO-FEL_REPORT_03148_Definitief.pdf

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- Diminution globale du « bien-être » sous UMTS.**
- Modification du sentiment « d'hostilité » sous GSM.**
- Modification des temps de réaction sous GSM, UMTS et dans le cas de « double tâche » pour le DCS.**
- Modification de la mémorisation sous DCS et UMTS.**
- Modification de l'attention visuelle sous UMTS et de la vigilance sous GSM.**
- Les résultats indiquent également des différences entre le groupe de sujets « électrosensibles » et le groupe de sujets « non électrosensibles ».**

Il est important de remarquer que les sujets de l'étude hollandaise ont été exposés seulement 45 minutes à 0,7 V/m , sans dépasser 1 V/m !

Cela a pourtant suffi pour retrouver des plaintes semblables à celles exprimées par les riverains de stations-relais !

Selon les auteurs du « Livre blanc » « Votre GSM, votre santé, on vous ment », les Drs R. Gautier, P. Le Ruz, Ph. D. Oberhausen, R. Santini, nous devons constater ceci :

« Les études épidémiologiques menées un peu partout dans le Monde, montrent clairement l'origine des nombreux malaises ressentis par les utilisateurs de téléphones portables et les riverains d'antennes relais : **insomnies, troubles cardiaques, hypertension, maux de tête, vertiges, irritabilité, épisodes de violence, manque de concentration, pertes de mémoire etc.** Il s'agit bien là d'un **Syndrome des micro-ondes**.

On peut également y noter l'apparition possible à plus long terme d'un lien entre ces expositions et des maladies lourdes, telles des **maladies dégénératives du système nerveux et certaines formes de cancers** ».

Le dossier réalisé par la chaîne d'émissions scientifiques "[Découverte](#)" appartenant à la société publique de radiodiffusion "[Radio Canada](#)" explique succinctement les risques liés aux ondes électromagnétiques à partir de nombreuses études et expériences récentes :

Au Laboratoire de recherche en bio-électromagnétisme de l'Université de Washington à Seattle, le professeur Henry Lai a démontré qu'en irradiant des rats pendant deux heures à la moitié de la puissance admise pour un cellulaire, **le code génétique des cellules de leur cerveau - c'est-à-dire l'ADN - se trouve endommagé**. Selon le professeur Lai, "cela peut mener à des **mutations qui causent le cancer et finalement, la mort des cellules**".

Ce chercheur, également un ancien de l'Université McGill, a aussi démontré que **les micro-ondes affectaient des aspects importants du métabolisme, dont la synthèse de la mélatonine, une hormone qui est impliquée dans le sommeil, entre autres. Les micro-ondes diminuent la production de la mélatonine ce qui a pour effet d'augmenter la production des déchets toxiques dans les cellules.**

Selon le Dr Lai, ces déchets toxiques seraient responsables des **dommages observés dans le code génétique**. Ils seraient également associés à plusieurs **maladies dégénératives, dont l'Alzheimer**.

Comme si ce n'était pas suffisant, le Dr Lai a démontré que des rats de laboratoire exposés à ces micro-ondes manifestent également des **problèmes de comportement**, liés cette fois-ci à l'apprentissage et à la mémoire. Jusqu'à présent, les travaux du Dr Lai et de son équipe sont parmi les plus inquiétants puisqu'ils font un lien entre l'exposition aux micro-ondes du cellulaire et des mécanismes pouvant mener à des maladies.

"Nos expériences confirment que l'utilisation du cellulaire sur de longues périodes n'est pas sans risque" affirme Theodor Litovitz, physicien et professeur émérite au Catholic University of America à Washington, D.C.

Une de ses démonstrations classiques consiste à irradier un embryon de poulet avec des micro-ondes d'un cellulaire. **En quelques minutes seulement, le cœur de l'embryon arrête de battre.**

Il a également découvert que les micro-ondes **diminuent la capacité des cellules à produire les substances naturelles qui éliminent les déchets toxiques** produits par le corps. Cet effet se compare à celui d'une **forme de vieillissement prématuré** associé aux maladies neurodégénératives, dont l'**Alzheimer**. Ses travaux indiquent également que les téléphones cellulaires numériques sont potentiellement plus dommageables que les téléphones analogiques. La raison : le signal qu'émet le téléphone numérique est pulsé au lieu d'être continu. Un signal pulsé agit comme une **rafale de mitrailleuse sur les cellules du cerveau.**

=====
Champs Electromagnétiques et Epilepsie
Richard GAUTIER, Louis GOUGEON, Roger SANTINI
sur www.csifcem.free.fr le 04/06/2003

Action sur l'homme : Les études ayant montré des modifications au niveau de l'EEG, donc de l'activité électrique cérébrale chez l'homme sont très nombreuses (7 à 25), la dose minimum d'exposition ayant montré un effet de 1,9 V/m (7), soit largement au-dessous les doses d'exposition engendrées par les téléphones et de l'ordre de celles reçues par les riverains d'antennes relais. Les **effets sur des personnes atteintes d'épilepsie** ont également été démontrées (27) ainsi que **l'augmentation significative du risque d'épilepsie chez des travailleurs de compagnies d'électricité** (28).

Mécanisme : Action au niveau de la synapse électrique (Gap junction) et modifications des communications intercellulaires (3) expliquées par certains (4) par une internalisation des protéines de la synapse et/ou par modification des concentrations de calcium intracellulaire. Certains auteurs font également intervenir les **modifications au niveau des neurotransmetteurs.**

Conclusion

Si la compréhension de la genèse de l'épilepsie nécessite encore des recherches, les raisons qui déclenchent des crises ou qui les favorisent sont beaucoup plus nettes et les CEM, que ce soit en extrêmement basse fréquences comme celles de l'électricité

ou en radiofréquences telles que celles de la téléphonie mobile sont démontrées comme **capables de déclencher des crises d'épilepsie**.

Voici quelques informations et études de Marc Filterman, ancien officier de l'armée française, technicien spécialiste des radars et de l'électronique de défense.

Website : <http://membres.lycos.fr/filterman/>

En 1992 et 1997 à Saint-Cyr l'Ecole, deux antennes Orange et SFR ont été installées sur le toit de l'école Bizet. Personne ne s'est inquiété à l'époque, jusqu'à l'apparition de **deux cas de cancer dans cette école. Quatorze cas sérieux sur 450 élèves se sont relevés par la suite, cinq cancers, deux leucémies, un rejet de greffe et trois décès d'enfants, trois cas de cancer du tronc, une maladie très rare en France.** Les riverains signalent des **maux de tête, nausées, fatigue anormale et irritabilité.** Le rapprochement avec l'installation des antennes relais de téléphonie mobile est fait, quand l'opérateur Bouygues cherche lui aussi à implanter ses antennes relais. Des pétitions sont faites par un collectif de parents et une enquête épidémiologique sera exigée et obtenue le 01/11/2002, avec le maire UMP Philippe Lavaud. Fait intéressant, la DASS ne mènera l'enquête que sur les écoliers, et fera de la DISCRIMINATION en ne tenant aucun compte des habitants du quartier, qui sont pourtant eux aussi concernés par l'exposition aux rayonnements des antennes relais GSM. Ils sont contre la construction de nouveaux relais et réclament à l'époque le démontage des relais existants. Les opérateurs gênés par cette publicité gênante, en raison de l'apparition de ces pathologie lourdes, rarissimes et incompréhensibles, préféreront démonter ces relais pour éviter un procès qui ne pouvait tourner qu'en leur défaveur, surtout après une autre **affaire de leucémie** qui est apparue en Espagne et qui à fait beaucoup de bruit, et une autre **affaire de leucémies infantiles à Londres** que j'ai citée au cours d'une émission de radio, en précisant que Orange faisait là aussi l'objet d'une enquête.

[Patrick Poivre d'Arvord \(PPDA\), Reportage de TF1, du 29/11/2005 :](#)

Dans le Pas-de-Calais la population est inquiète, **plusieurs enfants ont été atteints de cancer** depuis l'installation d'une antenne relais GSM. Un opérateur de téléphonie mobile est tout près d'une école.

A la sortie de l'école maternelle, les parents ne parlent plus que de cela. En 1998, un opérateur installe une antenne relais à 20 mètres d'une école maternelle, au bout de la cour de récréation de l'école primaire. L'an dernier **une petite fille meurt subitement d'une tumeur au cerveau, et il y a 10 jours, c'est une autre petite fille scolarisée ici, qui est atteinte du même mal.** Les parents font le lien entre les antennes relais et les maladies.

La mère d'une élève :

"Nous, par précaution, on veut l'enlever."

Une autre mère d'une élève :

"Ma fille, elle se plaint régulièrement de la tête."

Le père d'une élève :

"Je vous le dis franchement, si cette antenne ne déménage pas, l'année prochaine je change d'école."



La revue Windows N°137 de novembre 2005, page 22, a attiré mon attention sur ce qui paraissait être un gadget inoffensif. En réalité, le Walt Mossberg's Wall Street Journal online signalait l'arrivée de ce joujou pour les enfants déjà vers avril 2005. Mais le lobby des télécoms a mis sur le marché canadien, depuis août 2005, **un nouveau téléphone portable destiné aux enfants**. Le plus dangereux, c'est qu'à première vue **il ressemble à un gadget inoffensif**, il pourrait même ressembler à une clé MP3, sauf qu'il n'en est rien. Après un contrôle du document technique, on constate que le Firefly ne rayonne pas moins que le Mymo d'origine belge, qui s'appelle désormais Babymo. Le changement de nom était devenu nécessaire à la suite de sa commercialisation qui a déclenché une polémique en France et en Angleterre. Cela a abouti à une demande d'interdiction d'utilisation des GSM par les enfants.

Le Dr. Pierre Le Ruz, docteur en physiologie, directeur de recherches et expert européen des effets biologiques des rayonnements non ionisants, nous dit ceci :

« Il ne s'agit plus de prouver les méfaits des ondes électromagnétiques utilisées dans la téléphonie mobile, **les preuves sont là depuis les années 60-70**, et lui-même a participé à l'époque à ces recherches : ce type de technologie avait été développé par les militaires afin d'une part, de perturber les matériels électroniques de l'ennemi, et d'autre part, de créer **des dysfonctionnements biologiques chez l'humain**. Ainsi, on peut se poser la question des perturbations de l'électronique automobile appliquée et des phénomènes surprenants évoqués ces derniers temps : peut-être une conséquence des antennes relais des autoroutes ? C'est ce qu'on appelle les problèmes de « *compatibilité électromagnétique* ».

Parmi les nombreux effets biologiques connus et prouvés, on peut citer du plus bénin au plus grave : **maux de tête, agressivité, tendances dépressives et suicidaires, ruptures augmentées des 2 chaînons d'ADN et ouverture de la barrière hémato-encéphalique pouvant provoquer à terme des cancers du cerveau essentiellement.**

Prenant en considération un procès en cours à Chicago par des parents contre l'école « Oak Park », l'utilisation d'installations informatiques, travaillant avec la **norme sans fil « Wi-Fi – 802.11 »** n'est pas sans dangers physiques. En effet, l'accusation parle de **nuisances neurologiques** et de **pertes de mémoire**.

Etudes du « Criirem » - Centre de Recherche et d'information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques – France

<http://www.criirem.org/>

PARIS (AFP) - Les rayonnements des téléphones portables et de leurs stations-relais suscitent des craintes, tout comme les lignes à haute tension, mais peu de parents savent que même le système d'écoute à distance qui les rassure sur le sommeil de leur bébé n'est pas à placer trop près de la tête de l'enfant.

"**La pollution électromagnétique**" émane de nombreux appareils et installations allant du banal sèche-cheveux au néon, en passant par le téléphone sans fil numérique qui "**n'est pas inoffensif**", selon Michèle Rivasi, présidente du Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnement électromagnétiques (Criirem).

Les "écoute-bébés" entraînent aussi un **rayonnement qui "n'est pas négligeable"**, a-t-elle estimé à l'occasion des rencontres parlementaires "Santé et environnement" organisées cette semaine sur le thème "ondes électromagnétiques et santé".

Pour les systèmes d'écoute-bébés, le DAS se situe entre 0,01 et 0,08 W/kg, soit moins que pour les systèmes Wi-fi d'ordinateurs sans fil (0,05 à 1 W/kg), a précisé un chercheur de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), René de Seze.

Les radiofréquences émises peuvent avoir une **influence sur l'orientation de certaines molécules (eau, protéines...) de notre organisme**, elles-mêmes électriquement chargées, et entraîner un **échauffement des tissus ou autre réaction physiologique** comme une infime transpiration, explique-t-il.

Les rayonnements de très basse fréquence (circuits électriques domestiques, lignes à haute tension) ont été reconnus en 2001 comme "**cancérogènes possibles**", a rappelé le directeur du Centre international de recherche sur le cancer (CICR) Peter Boyle.

Centre fri-tic
Haute École pédagogique
rue de Morat 36
CH-1700 Fribourg
Suisse

Réseau sans fil dans les écoles, quels effets sur l'organisme humain?

Les réseaux d'ordinateurs sans fil sont devenus très populaires dans les écoles. Ils offrent de nombreux avantages pédagogiques. Cependant le milieu scolaire se soucie également des effets des ondes magnétiques sur le corps humain, le sujet étant déjà en discussion pour les réseaux GSM (téléphone mobile). Pour cette raison, le Centre fri-tic a mandaté une entreprise pour effectuer des mesures concernant les perturbations électromagnétiques des réseaux sans fils (WIFI) présents dans ses locaux. Le but de cette étude était d'informer les écoles sur les risques potentiels de l'installation de réseaux sans fils.

Aujourd'hui, quantité d'installations électriques émettent des rayonnements non ionisants. Lignes électriques, stations de transformation, antennes radio et quantité d'autres installations servant à transporter ou à exploiter du courant électrique produisent un rayonnement non ionisant (RNI). **Il a été prouvé que ce "smog électrique" peut menacer la santé humaine quand il dépasse une certaine intensité.**

D'immenses intérêts économiques, sociologiques et même politiques sont en jeu quand l'usage de la technologie des « Ondes électromagnétiques » est remis en question, tant soit peu. C'est pourquoi, les dénis et analyses des instances officielles ne font pas « autorité en la matière ».

Voici encore l'opinion de **Marc Filterman**, technicien et spécialiste des radars et de l'électronique de défense (armée française).

AVERTISSEMENT **Contre la presse et les journalistes** **à la solde des lobbies des Télécoms**

Le lobby de la téléphonie mobile organise au travers de la presse écrite, radio ou télé, la démolition des chercheurs et autres personnes qui prouvent par des documents et des études que les champs électromagnétiques ont des effets néfastes pour la santé humaine.

Cette page a été publiée en 2000 à la suite d'un article réalisé à l'époque par un site web satirique à la solde des lobbies industriels et du monde des télécoms.

Face aux études et rapports qui s'accumulent sur les effets nocifs des micro-ondes de la téléphonie mobile GSM sur la santé, le lobby de la téléphonie mobile n'a pas d'autres choix que de tenter de discréditer les chercheurs indépendants, en utilisant des méthodes criminelles et mafieuses. Tous les représentants de lobbies qui affirment que leurs opposants sont paranoïaques, conspirateurs ou psychologiquement dérangés doivent être considérés comme de vulgaires crapules qui tentent de dissimuler la vérité. Ils ont un problème, c'est qu'aucun de ces

messieurs et experts officiels ne peut accepter un débat public contradictoire, car on verrait tout de suite qu'ils mentent.

En clair le lobby de la téléphonie mobile utilise les mêmes méthodes que les sectes et se comporte comme une secte, en pratiquant la désinformation et la manipulation mentale de la population française. La loi sur la manipulation mentale des sectes pourrait s'appliquer au lobby de la téléphonie mobile, puisqu'ils utilisent les mêmes méthodes. Ils ont une autre méthode qui consiste aussi à infiltrer les associations indépendantes pour y semer le désordre et pour faire la récolte d'informations et notamment les listes d'adhérents, pour y exercer des pressions.

Tout le monde sait que les champs électromagnétiques (CEM) ont des effets nocifs sur la santé depuis les années 40, et que le syndrome des micro-ondes existe. D'ailleurs un document officiel français de 1972 pour les sites militaires y fait référence, cependant tous les ministres de la santé successifs, de droite comme de gauche, veulent ignorer le problème. Or nous constatons depuis 1995 une explosion des pathologies, des cancers, tumeurs au cerveau, en corrélation avec la progression de la couverture GSM dans toute la France. Cependant les autorités de l'état refusent de faire un lien avec le GSM, bien que le trou de la sécurité sociale explose aussi, et que des études confirment la nocivité des CEM.

Pour ma part, je dispose d'un listing de près d'un millier de descriptifs techniques, dont le but est de décrire les perturbations biologiques touchant le métabolisme humain par des champs électromagnétiques. Alors j'attends de pied ferme tous ceux qui viendraient affirmer que les CEM n'ont aucun effet sur la santé, parce que ces experts officiels devraient être radiés et poursuivis en justice pour désinformation et mise en danger de la vie d'autrui. Certains de ces dispositifs sont évidemment détournés à des fins militaires, utilisés par les services secrets, mais ils peuvent aussi l'être à des fins terroristes. Donc la question est posée : faut-il délivrer une telle liste avec toutes les références sur Internet? Je ne le pense pas, même pour faire plaisir à certains journalistes en mal de sensation. Ou alors, il faudrait qu'eux-mêmes prennent la responsabilité de leurs actes, mais là, ceux qui critiquent ceux qui dénoncent les abus



envers les populations seront les premiers à immédiatement se défilier, sauf pour ceux qui n'ont aucune conscience morale. Révéler une telle liste avec les dates et numéros constituerait un acte criminel et d'incitation à la création de dispositifs à des fins criminelles. Cela pour couper court à une polémique avec un journaliste, pour qui les anarchistes et paranoïaques sont visiblement ceux qui dénoncent les malversations en tout genre.

Cet avertissement a été mis sur ce site en réponse à un article diffamatoire qui avait été réalisé et diffusé sur le net par un journaliste en octobre 2000, celui-ci n'ayant pas daigné prendre connaissance des documents officiels que j'avais pourtant apportés.

Website : <http://membres.lycos.fr/filterman/>

Compilation d'informations et mention des sources par "Alliance Pierres Vivantes" – Siviriez – 16. 12. 2005